Image not found or type unknown

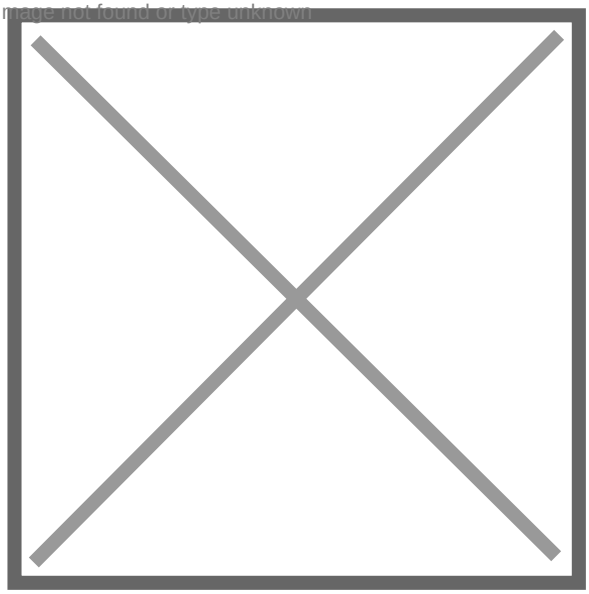

Probleme agence immo/notaire/ compromis de vente

Par **atoutpix31**, le **31/08/2009** à **15:52**

Bonjour,

J'ai besoin d'aide : dernierement, nous avons visité un bien par le biais d'une agence immo, et nous avons fais une proposition. Les proprio voulant aller vite n'ont pas signé de lettre d'intention d'achat et voulaient dessuite signer un compromis de vente.
Le rendez vous fixé par le notaire, nous allons ma femme et moi signé le doc seulement les proprios n'etaient pas là.
Le notaire nous a qd meme fait signé nous expliquant que c'est pratique courante, et que les proprio viendront signé ds la semaineet m'a encaissé 5% de la somme (soit 10000€).
1 mois ce st ecoulé (tjrs rien de signé, je viens d'avoir la femme du propio (qui st en instance de divorce) et je viens d'apprendre qu'elle n'etait au courant de rien, et que l'agence n'avait meme pas de mandat pour vendre la maison.

Donc pour moi 2 faute proffessionelle 1/ celle de l'agence immo 2/ celui deu notaire...

Existe t il un recours pour recuperer des indemnités .... ou un organisme qui pourrait m'aider à faire quelques choses.

Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés